

Compte d'épargne Business

Le complément optimal à votre compte courant

Le compte d'épargne Business offre le complément idéal pour la gestion des liquidités. Placez vos excédents de liquidités à des taux attractifs et sans montant minimal.



Taux d'intérêt attrayants

Placez à long terme l'argent dont vous n'avez pas besoin sur le compte d'épargne Business. Par rapport au compte courant, vous bénéficiez d'un taux d'intérêt plus élevé.



Une gestion flexible

Placez vos excédents de liquidités sans investissement minimum ou transférez chaque année votre avoir d'épargne jusqu'à 50 000 CHF sur votre compte courant.



Traitement simple

Vous effectuez vous même, facilement et en toute commodité, une ouverture de compte ou des transferts de compte à compte dans l'e-banking.

Offre

Disponibilité

Le compte d'épargne Business est proposé aux entreprises.

Variantes

Le compte d'épargne Business est géré en CHF.

Particularités

Il est possible d'ouvrir un compte d'épargne Business au maximum.

Revenus

Les intérêts sont crédités une fois par an, au 31 décembre.

Taux d'intérêt créditeur	0,050%
--------------------------	--------

Retrait

Vous pouvez retirer de votre compte d'épargne Business jusqu'à 50 000 CHF par année civile. Pour les retraits plus élevés, un préavis de 31 jours est nécessaire.

Frais principaux

Ouverture et clôture de compte	gratuit
Tenue de compte	gratuit
Boucllement de compte par an	gratuit
Ecriture entrée par trafic des paiements	gratuit
Retrait jusqu'à	50 000
Retrait au-delà, sans résiliation du montant	2,000%
Retrait au-delà, avec résiliation du montant	31 jours
Relevé de compte en ligne	gratuit
Relevé de compte par la poste, par extrait	CHF 1.50
Avis d'écriture en ligne	gratuit
Avis d'écriture par la poste, par avis	CHF 1

Informations pratiques

Conseils pratiques

- Les liquidités non nécessitées à long terme sont mieux rémunérées sur un compte d'épargne Business que sur un compte courant, par exemple.
- Des alternatives telles que le placement au jour le jour ou le compte courant sont à envisager lorsque la durée de l'excédent de liquidités est inconnue.
- L'e-banking permet d'économiser des frais (p. ex. trafic des paiements, e-documents, etc.).
- L'app de la BanqueMigros permet également la gestion des liquidités lorsque l'on est en déplacement.

Examinez aussi nos
fonds de placement

[banquemigros.ch/fonds](https://www.banquemigros.ch/fonds)